

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice: 11

Présents: 11 Votants: 11 Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

PRESENTS: Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste

SANGLARD **ABSENTS**: **EXCUSES:** 

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Catherine MOREL

**OBJET: Augmentation des tarifs communaux au 1er janvier 2025** 

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs communaux au 1er janvier 2025 selon les tableaux suivants :

	Prix actuel	Augmentation en euros	Tarifs 2024
Les 4 garages Maison Montès	80 €/trim	3 €	83 €/trim
Locaux OGEC	230 €/an	8.00 €	238 €/an

Fait et délibéré en Mairie le 6 décembre 2024 Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20241206-24 12 004-DE

Reçu le 10/12/2024